



SEANCE DU 07 AVRIL 2026 à 18H

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 19 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

18 Présents	Christophe Reynier-Duval Viviane Becart Coralie Bonnet-Lavorini Julien Dufay Sylvie Gourdon Mariel Martin Romain Espinosa	Michel Légerot Jean-Claude Moratal Mélanie Tricot Jessica Tapiador-Pagano Marielle Tiberghien Christine Rieu Florian Ricou	Paulo Neves Maryline Salvador Anne Soulier Sébastien Roche
X absent			
1 procuration	Jean-Antoine Espinosa a donné procuration à Romain Espinosa		
Secrétaire de séance :	Romain ESPINOSA		
Délibération :	07.04.01		
Objet :	Présentation du compte financier unique – exercice 2025		
Rapporteur :	Mariel MARTIN		
N° Acte :	7.1.1		

La présidence de séance est assurée par Monsieur Mariel MARTIN, adjoint au Maire.

Le Compte Financier Unique (C.F.U.) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Le C.F.U. vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion.

Les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement au sein d'un unique document de données budgétaires et patrimoniales.

La production entièrement dématérialisée de ce document s'appuie sur un travail collaboratif et concerté de la collectivité et du comptable public, dans un double objectif de simplification des procédures et de fiabilisation de la qualité des comptes.

Le compte financier unique de la Ville pour le budget principal, dont vous trouverez une présentation détaillée en annexe à la présente délibération, est clôturé avec les résultats détaillés ci-après :



SEANCE DU 07 AVRIL 2026 à 18H

RESULTATS DE CLOTURE :

COMMUNE DE CADEROUSSE - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 939 869,91	3 827 986,00	5 767 855,91
	Recettes réalisées (1)	B	1 214 106,40	4 410 456,16	5 624 562,56
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 281 108,71	4 358 883,23	5 649 991,94
	Dépenses réalisées (1)	E	907 901,66	3 435 572,85	4 343 474,53
	Restes à réaliser	F	356 632,13	0,00	356 632,13
Différences entre les titres et les mandats		Soles des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	974 883,31	1 281 088,03
Résultats antérieurs reportés		Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	540 897,23	-117 863,97
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)		Excédent /déficit	G + H	1 515 780,54	1 163 224,06
Différence entre les restes à réaliser		Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	-356 632,13
Résultat cumulé		Excédent /déficit	G + H + I	1 515 780,54	806 591,93

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I La section de fonctionnement :

La section de fonctionnement reprend l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées par les salaires du personnel municipal, les employés non titulaires, les indemnités des élus ainsi que de toutes les charges sociales liés aux salaires, de l'ensemble des dépenses liés aux différents bâtiments communaux, prestations de service effectuées, subventions versées aux associations et intérêts d'emprunts.

Les dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2025 représentent 3 435 572.85€, contre 3 388 320.33€ en 2024, soit une hausse de 1.39% sur une année.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Les charges à caractère général (chapitre 011) : 1 080 764.40€ qui correspondent aux dépenses permettant le fonctionnement du service public : comprenant 157 025.21€ pour l'énergie, 75 551.09€ pour la maintenance, 48 300.48€ pour les assurances.
- Les charges du personnel : 1 903 365.36€, comprenant 970 191.41€ pour la rémunération du personnel titulaire et 314 996.70€ € pour la rémunération des agents contractuels.
- Les autres charges de gestion courante : 389 949.58€, dont les principaux montants sont attribués au versement des subventions aux associations (202 897€), aux indemnités des élus (73 347.36€) ainsi qu'au SDIS (Service Départementale d'Incendie et de Secours) 78 586 €

Les dépenses réelles de fonctionnement sont réparties ainsi :



SEANCE DU 07 AVRIL 2026 à 18H

COMMUNE DE CADEROUSSE - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 092 838,00	1 080 778,42	0,00	1 080 778,42	98,90	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 904 000,00	1 903 365,36	0,00	1 903 365,36	99,97	0,00
014	Atténuations de produits	44 272,00	2 764,00	0,00	2 764,00	6,24	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	400 590,00	389 949,58	0,00	389 949,58	97,34	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 441 700,00	3 376 857,36	0,00	3 376 857,36	98,12	0,00
66	Charges financières	22 000,00	20 698,31	0,00	20 698,31	94,08	0,00
67	Charges spécifiques	1 000,00	400,00	0,00	400,00	40,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	25 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		3 489 900,00	3 397 955,67	0,00	3 397 955,67	97,37	0,00
023	Virement à la section d'investissement	853 783,23					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	25 200,00	37 617,18	0,00	37 617,18	149,27	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		878 983,23	37 617,18	0,00	37 617,18	4,28	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 368 883,23	3 435 572,85	0,00	3 435 572,85	78,64	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		4 368 883,23	3 435 572,85	0,00	3 435 572,85		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées

(2) Les comptes ne peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(3) DF 042 = R1 (64) DF 043 = RF 043

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées par la collectivité au titre des prestations fournies à la population comme la vente de concessions pour le cimetière, le périscolaire, la crèche, ...mais également à la perception des impôts locaux, dotations versées par l'État, au versement de l'attribution de compensation par la CCPOP, au fonds de péréquation, et aux diverses subventions demandées.

Les recettes réelles de fonctionnement pour l'exercice 2025 représentent 4 410 456.16€ €, contre 4 014 367.63 € pour l'année 2024, soit une hausse de 9.87%.

Les principaux postes de recette sont :

- Le chapitre 70, les recettes liées aux produits et services représentent la somme de 230 983.59 €
- Le chapitre 73 qui englobe les impôts et taxes : 1 114 614.14€
- Le chapitre 74, les dotations et participations s'élèvent à 1 613 511.48€.
- Le chapitre 75 est constitué majoritairement par les revenus liés à la location des biens de la commune, soit 258 838.20€

Les recettes réelles de fonctionnement sont réparties ainsi :



SEANCE DU 07 AVRIL 2026 à 18H

COMMUNE DE CADEROUSSE - BUDGET PRINCIPAL - CPU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	70 000,00	130 423,53	0,00	130 423,53	186,32	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	165 289,00	230 983,59	0,00	230 983,59	139,75	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 317 881,00	1 114 614,14	0,00	1 114 614,14	84,58	0,00
731	Fiscalité locale	1 331 800,00	1 036 468,67	0,00	1 036 468,67	77,82	0,00
74	Dotations et participations	741 445,00	1 613 511,48	0,00	1 613 511,48	217,62	0,00
75	Autres produits de gestion courante	197 800,00	258 838,20	0,00	258 838,20	130,86	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 824 215,00	4 384 839,61	0,00	4 384 839,61	114,66	0,00
76	Produits financiers	2 560,00	2 869,07	0,00	2 869,07	112,07	0,00
77	Produits spécifiques	1 000,00	3 648,75	0,00	3 648,75	364,88	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semibudgétaires)	211,00	210,55	0,00	210,55	99,79	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		3 827 986,00	4 391 567,98	0,00	4 391 567,98	114,72	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	18 888,18	0,00	18 888,18	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	18 888,18	0,00	18 888,18	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		3 827 986,00	4 410 456,16	0,00	4 410 456,16	115,22	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		540 897,23					
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 368 883,23	4 410 456,16	0,00	4 410 456,16		0,00

(1) Recettes justifiées non libérées

(2) Les comptes 74 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(3) BP 042 = DI 040

II – La section d'investissement :

La section d'investissement reprend l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires aux investissements de la collectivité.

En 2025, les dépenses liées aux différents investissements effectués sur la collectivité représentent 907 901.68€, contre 1 501 435.54€ en 2024, soit une baisse de l'ordre de 39.53%

Parmi les projets marquants :

- La rénovation de l'aire de jeux Porte Castellan
- La rénovation de la maison comprenant 2 appartements, rue Pasteur
- Les travaux de reprise des concessions abandonnées dans le cimetière communal
- Les travaux d'entretien des bâtiments publics
- Les interventions liées aux événements climatiques survenus dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre, pour lesquels la commune a obtenu la reconnaissance de catastrophe naturelle
- L'acquisition de mobiliers pour le groupe scolaire et la crèche municipale.



SEANCE DU 07 AVRIL 2026 à 18H

COMMUNE DE CADEROUSSE - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	41 000,00	27 479,10	67,02	13 520,90
204	Subventions d'équipement versées (6)	13 000,00	2 520,45	19,39	0,00
21	Immobilisations corporelles	649 958,99	502 266,35	77,28	147 692,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	433 649,72	238 231,13	54,94	195 418,59
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 137 608,71	770 497,03	67,73	356 632,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	113 000,00	93 843,81	83,05	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	500,00	100,00	0,00
	Total des dépenses financières	118 500,00	94 343,81	79,62	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 256 108,71	864 840,84	68,85	356 632,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	18 888,18	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	25 000,00	24 172,66	96,69	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	25 000,00	43 060,84	172,24	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	1 281 108,71	907 901,68	70,87	356 632,13
	001 Solde d'exécution négatif reporté	658 761,20			
	Total des dépenses de la section d'investissement	1 939 869,91	907 901,68		356 632,13

(1) Dépenses engagées non mandattées.
(2) Voir l'état II C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) DI 040 - RF 042
(5) DI 041 - RF 041
(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 214 106.40€, pour l'année 2025, contre 1 359 322.19€ en 2024, soit une baisse de 10.68%.

COMMUNE DE CADEROUSSE - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	555 780,86	671 898,41	120,91	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 568,90	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	477 105,82	477 351,25	100,05	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 035 886,68	1 152 316,56	111,24	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	853 783,23			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	25 200,00	37 617,18	149,27	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	25 000,00	24 172,66	96,69	0,00
	Total des recettes d'ordre en investissement	903 983,23	61 789,84	6,84	0,00
	Total des recettes d'investissement de l'exercice	1 939 869,91	1 214 106,40	62,59	0,00
	001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
	Total des recettes de la section d'investissement	1 939 869,91	1 214 106,40		0,00

(1) Recettes justifiées non traitées.
(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Pour mémoire : crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émissions de titres (opérations sans réalisation).
(4) DI 040 - RF 042
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 190 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) DI 041 - RF 041
(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12 et L.1612-13,



SEANCE DU 07 AVRIL 2026 à 18H

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à la commune de Caderousse.

Vu le compte financier unique pour l'exercice 2025 du budget principal de la Ville de Caderousse, ci-après annexé.

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif de l'ordonnateur et au compte de gestion du comptable.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'approuver le compte financier unique 2025, lequel peut se résumer par les tableaux intégrés à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents constituant le CFU 2025.

Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Dossier adopté à l'unanimité

**Ainsi délibéré en sa séance le jour,
Le mois et l'an que dessus.**

Pour extrait conforme

Caderousse le 08 avril 2026

Le Maire, Christophe REYNIER-DUVAL

Secrétaire de séance, Romain ESPINOSA



[Handwritten signature in blue ink]